

## Ecole Doctorale IAEM Lorraine

Compte rendu de la réunion du conseil du 8 novembre 2023  
Salle des Actes, FST à Vandœuvre-lès-Nancy (14h-16h30)

**Présents (statutaires) :** Rezak AYAD (en visio), Marouane BEN AKKA, Souad BOUTAGUERMOUCHET, François CHAROY, Maxime GROSSO, Melika HINAJE, Camille LANUEL, Eric LEVRAT, Hervé OYONO-OYONO, Philippe POURE, Nathalie SAUER, Aurore TRANCHINA

**Procurations :** Virgile BRODU (à Maxime GROSSO), Emmanuel JEANDEL (à François CHAROY), Jean-Marc RAULOT (à Eric LEVRAT), Laurent THOMANN (à Hervé OYONO-OYONO)

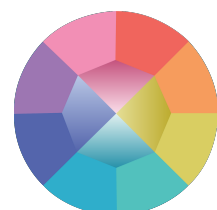
**Invités :** Anne GEGOUT-PETIT, Sylvain LAZARD (représentant Yannick Toussaint), Freddy ODILLE (représentant Jacques FELBLINGER), Didier WOLF

### Ordre du jour

- Informations sur la vie de l'ED
  - Bilan de l'année 2023
  - Bilan ACT et HdR
  - Changement de responsables de commission (membres statutaires du conseil)
  - Changement de direction de laboratoire (membre invité du conseil)
  - Budget 2024
- Audition des candidatures à l'administration provisoire de l'ED
- Temps de parole donné aux élus doctorants
- Questions diverses
- Moment de convivialité

- 
- Informations sur la vie de l'ED

Le nombre de doctorants inscrits actuellement est de 242. Il y aurait donc une apparente chute très importante du nombre de doctorant. En réalité, les réinscriptions ont été cette année catastrophiques. En dépit de la date limite du 31 septembre pour les réinscriptions, il y a encore entre 30 et 40 doctorants non réinscrits. Didier MAQUIN demande à l'ensemble des membres du conseil, en leurs qualités respectives, de sensibiliser les doctorants et leurs directeurs de thèse sur l'importance du suivi administratif des doctorants en temps et en heure. Ces retards ont pour conséquence un télescopage des opérations administratives d'inscription et de soutenance de thèse. La Maison du Doctorat n'a pas la capacité (en moyens humains) de gérer l'afflux simultané des demandes.



Un bilan des recrutements sur les contrats doctoraux d'établissement, les contrats doctoraux LUE et les contrats doctoraux spécifiques normaliens est ensuite dressé. Les doctorants sont tous inscrits ou en passe de l'être. Il y a eu deux échecs de recrutements sur les CD LUE (étudiants s'étant engagés à accepter le contrat proposé et qui au dernier moment se sont désistés). Les deux financements restent disponibles et il appartient aux directeurs de thèse de renouveler les opérations de recrutement, le calendrier n'étant pas imposé (report maximal d'une année).

Didier Maquin présente ensuite le bilan des thèses soutenues (ou à soutenir en 2023). Le nombre de thèses atteindra un record : sans doute 95 à 97 thèses. On observe un basculement disciplinaire important. Sur le dernier contrat, la mention informatique représentait légèrement plus de 41% de l'ensemble des thèses de l'ED. Pour 2023, cette proportion s'élève à 55%.

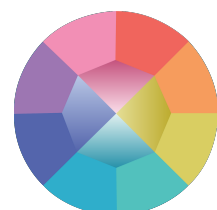
Huit abandons ont été constatés cette année. Ce nombre est en baisse significative même si on ne peut se réjouir de ce score. L'analyse portant sur les années d'abandon, les unités de recherche ou les modes de financement ne montre aucune focalisation et ne permet pas de déterminer les leviers qui pourraient être mis en place pour réduire ce taux d'abandon. Chaque situation individuelle est « explicable » mais elle est toujours liée à un contexte personnel.

En ce qui concerne le nombre de dossiers d'Autorisation à Diriger une Thèse (ACT) et d'autorisation d'inscription à l'HdR instruits par l'ED pour le compte du Conseil Scientifique de l'Établissement, il est en baisse très significative. Seuls 27 dossiers d'ACT et 5 d'HdR ont été traités cette année. Il n'y a pas d'explications claires à cette baisse.

Didier Maquin informe le conseil du changement des responsables de la commission de mention Mathématiques. Frédéric Robert et Victor Nistor ont cédé la place, au 1 novembre 2023, à Laurent Thomann et Hervé Oyono-Oyono. De fait, Laurent Thomann et Hervé Oyono-Oyono deviennent membres du conseil et membres du comité de direction de l'ED. Didier Maquin remercie vivement Frédéric et Victor du travail accompli à la tête de cette commission.

Le conseil est également informé du changement (anticipé) du directeur du Loria. Jean-Yves Marion a cédé la place au 1er octobre à Yannick Toussaint.

Didier Maquin présente ensuite les éléments relatifs au budget 2024 de l'ED. Le budget doctoral global est inchangé en 2024 : 610 k€ ainsi que la répartition 60% vers les ED (366 k€) et 40% en central MDD. Pour 2024, seul 80% du budget est ouvert ; pour l'ED IAEM, cela correspond à 48 065 €. Cette dotation ne sera cependant pas versée intégralement : 80% du budget ouvert, appelé « Attribution socle initiale » sera versée et disponible. Les 20% restants, globalisés sur toutes les ED, soit 58 560 € seront attribués sur projets.



Frédéric Robert a été mis à contribution pour remonter des fiches-projets. Le cadrage budgétaire (correspondant à l'attribution socle initiale) et 3 fiches ont été remontées vers la MDD le 19 octobre :

1. Formation "Intelligence Artificielle : enjeux, utilisation et perspectives" (3000 € ≤ budget ≤ 5000 €)
  2. Journée scientifique autour de la présentation des travaux des doctorants 3A (2000 € ≤ budget ≤ 4800 €)
  3. Après l'ED IAEM : accompagnement et salon des débouchés et opportunités professionnelles (2 500 € ≤ budget ≤ 5 000 €)
- Audition des candidatures à l'administration provisoire de l'ED

Didier Maquin rappelle le calendrier du renouvellement de la direction de l'ED :

- Appel à candidature pour l'administration provisoire de l'ED IAEM : 12 septembre
- Date limite de réception des candidatures : 1 novembre
- Réception de l'avis de vacance de la fonction : 26 octobre
- Modification des règles de renouvellement de la direction (l'administrateur provisoire nommé sera reconduit directeur)

Suite à l'appel, une seule candidature a été reçue : celle de Frédéric Robert.

Frédéric Robert se présente et présente les lignes principales de son projet pour l'ED.

Une discussion s'engage entre Frédéric et les membres du conseil.

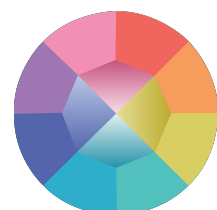
Didier Maquin propose alors un vote formel à bulletin secret après avoir distribué à chaque membre du conseil présent ou représenté trois bulletins de vote « OUI », « NON » ou bulletin blanc. La question est formulée ainsi :

*Émettez-vous un avis favorable pour la nomination de Frédéric Robert comme Administrateur Provisoire de l'ED IAEM Lorraine ?*

Des problèmes techniques de connexion ont empêché Monsieur Ayad de prendre part au vote. A l'issue de celui-ci, le décompte des bulletins est

15 « OUI » sur 15 votants

**Le conseil de l'Ecole Doctorale IAEM émet donc un avis favorable à l'unanimité pour la nomination de Frédéric Robert comme Administrateur provisoire de l'ED IAEM Lorraine.**





- Temps de parole donné aux élus doctorants

Pas d'intervention

- Questions diverses

Pas de questions

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 16h30.

